

STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE 2035

Conférence de presse

SOMMAIRE

- Contexte global
- En Suisse et dans le monde
- Trois objectifs principaux
- Cinq axes prioritaires
- Des intentions aux actes
- Le climat, c'est l'affaire de tous
- Les prochaines échéances en un coup d'œil
- Le fonds d'encouragement pour l'environnement
- La planification énergétique territoriale : Diagnostic
- La planification énergétique territoriale : Mobilisation du secteur privé
- Morges une ville responsable



CONTEXTE GLOBAL

- Dérèglement climatique
- Croissance de la population et augmentation de la demande d'énergie
- Ressources limitées
- Impacts sur l'environnement
- Dépendance énergétique

Morges, Cité de l'énergie, s'engage pour maîtriser son impact sur l'environnement et agir de manière exemplaire



EN SUISSE ET DANS LE MONDE

2016

Agenda 2030
des Nations
unies

17 objectifs de
développement
durable:

Objectifs 7, 9, 11,
12

2017

Stratégie
énergétique
2050 de la
Confédération

et objectifs
intermédiaires
2035

2018

Stratégie
énergétique de
la Ville de
Morges

**Plan de
mesures**

**pour
l'administration**

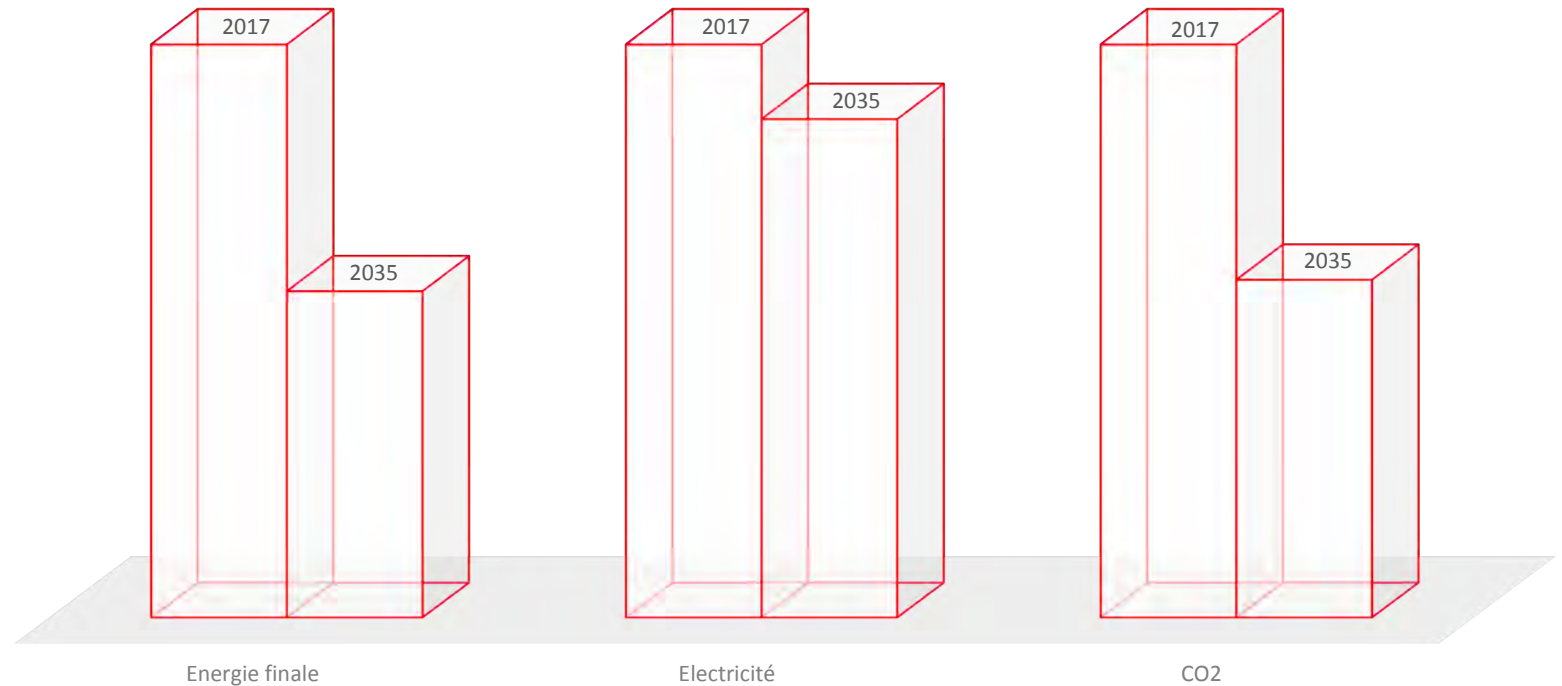
**pour le
territoire**



TROIS OBJECTIFS PRINCIPAUX

Pour le territoire communal à l'horizon 2035

- - 43 % d'énergie finale
- - 13% d'électricité
- - 41% d'émissions de CO₂



CINQ AXES PRIORITAIRES

Les actions de la Ville pour atteindre ses objectifs s'orientent selon les axes suivants:



1. Produire localement de l'énergie renouvelable



2. Construire des bâtiments énergétiquement efficaces



3. Assainir le parc immobilier et les infrastructures anciennes



4. Encourager et promouvoir la mobilité douce et durable



5. Dialoguer dans l'administration et avec la société civile sur le thème de l'énergie

DES INTENTIONS AUX ACTES

Voici cinq exemples d'actions auxquelles s'engage la Municipalité



1. Construire un réseau d'aquathermie et créer des centrales solaires photovoltaïques sur les toits des bâtiments publics



2. Construire tous les nouveaux bâtiments de la Ville selon des standards énergétiques élevés



3. Assainir le parc immobilier et les infrastructures anciennes de la Ville



4. Développer les réseaux de mobilité douce; favoriser et promouvoir la multimodalité, soit le moyen le plus efficient de rallier un point A à un point B



5. Sensibiliser les plus jeunes aux économies de ressources en collaboration étroite avec les écoles

LE CLIMAT, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

Acteurs économiques, citoyennes et citoyens,
administration communale, tous ont un rôle à jouer

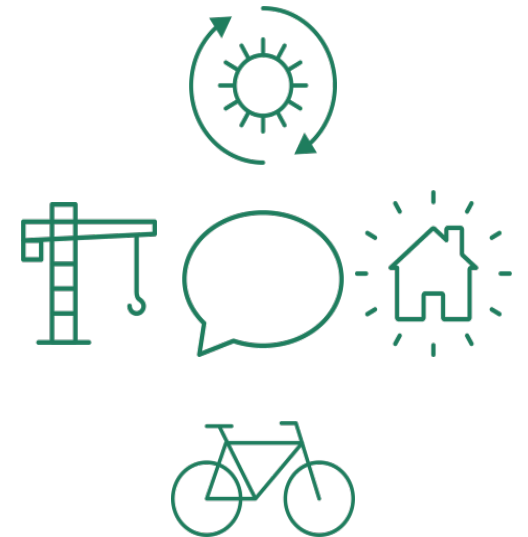
1. Les services de l'administration agissent avec exemplarité
2. La population et les entreprises morgiennes disposent de deux instruments

a. un fonds d'encouragement pour l'environnement

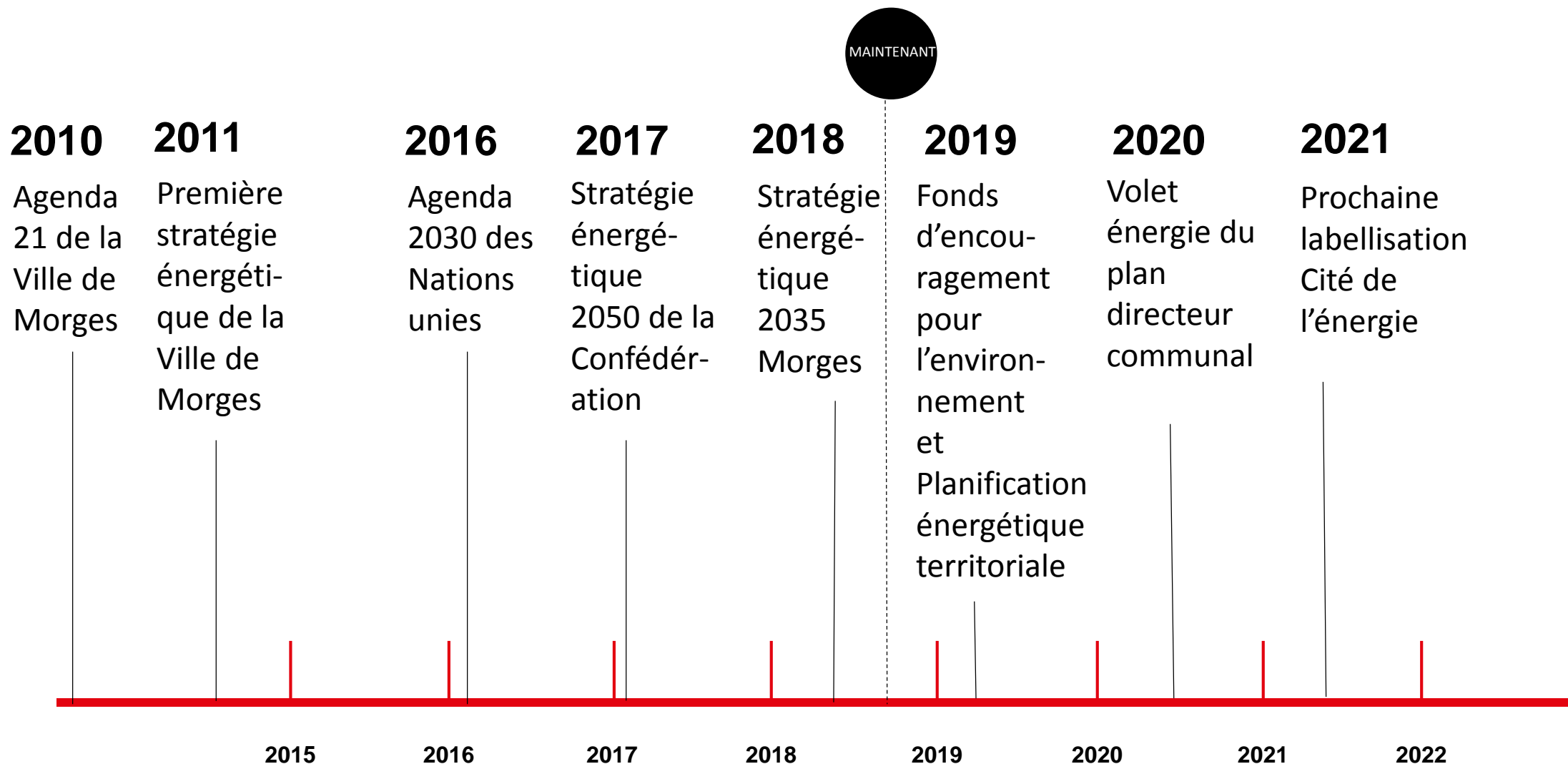
soutenir les efforts financiers des Morgiennes et des Morgiens

b. Une planification énergétique territoriale

poser le cadre réglementaire permettant de guider le développement urbain



LES PROCHAINES ÉCHÉANCES EN UN COUP D'ŒIL

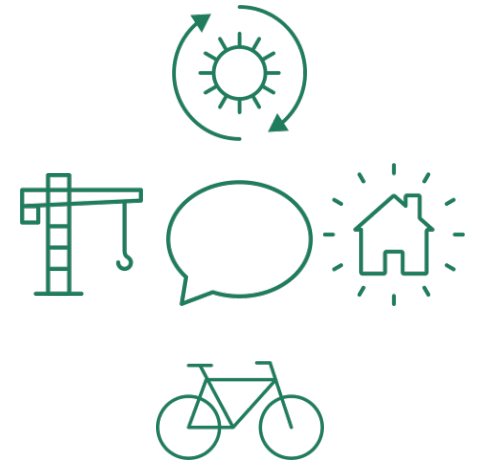


LE FONDS D'ENCOURAGEMENT POUR L'ENVIRONNEMENT

Création d'un fonds coordonné avec les objectifs stratégiques

Renforcer la promotion des énergies renouvelables et encourager les économies d'énergie

- En renforçant le financement de l'actuel fonds d'encouragement aux économies d'énergie et à la promotion des énergies renouvelables
- En élargissant le cadre de mesures subventionnées



LA PLANIFICATION ÉNERGÉTIQUE TERRITORIALE

Définir et planifier les besoins en énergie de demain

La Municipalité

- définit son plan d'action pour le territoire
- l'inscrit dans un volet énergie du Plan directeur communal

Coordonner les acteurs de l'énergie -> utiliser les énergies renouvelables et obtenir un parc immobilier efficient

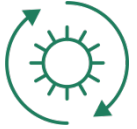
- Phase 1 Diagnostic – terminée
- Phase 2 Analyse – en cours
- Phase 3 Décision sur les axes d'action – à venir



PLANIFICATION ÉNERGÉTIQUE TERRITORIALE

MOBILISATION DU SECTEUR PRIVÉ

Les axes privilégiés pour la mobilisation du secteur privé:



Encourager la transition vers des chauffages à énergies renouvelables



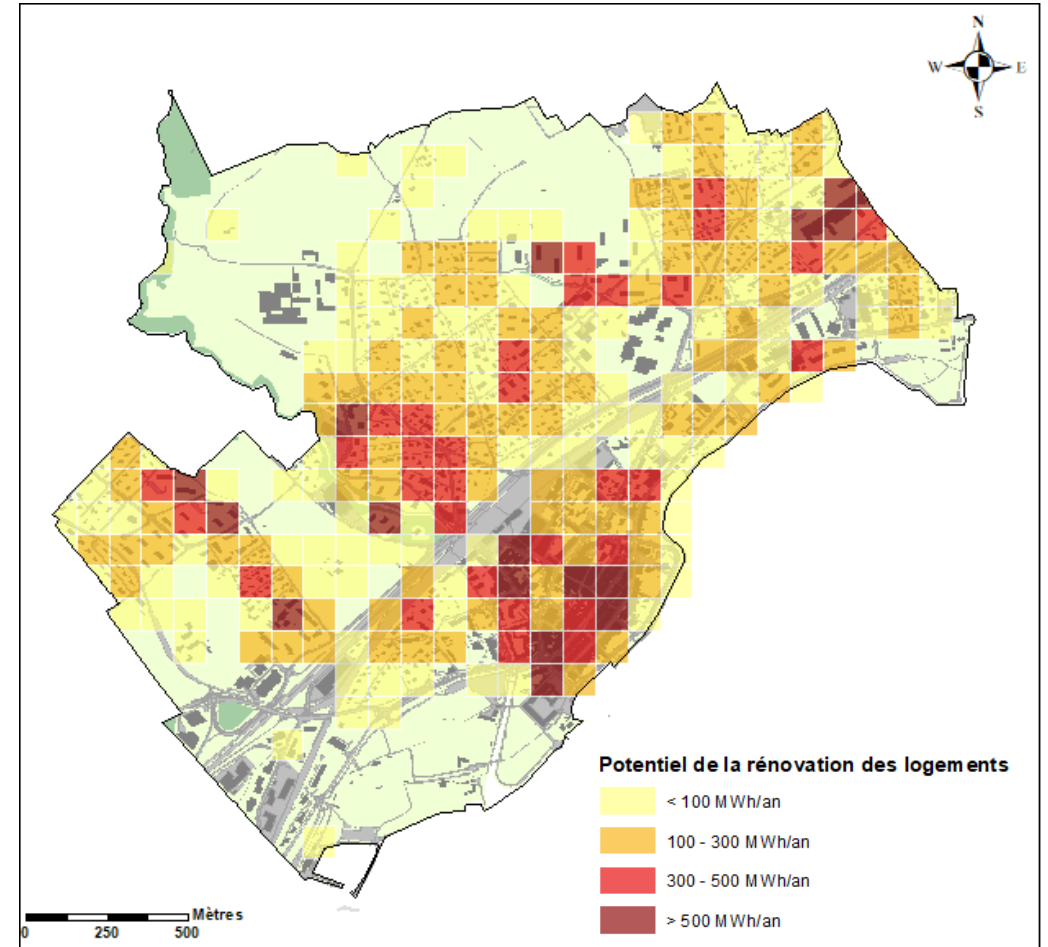
Développer des réseaux thermiques pour le chauffage



Développer la production électrique locale



Dynamiser la rénovation des bâtiments



Source: CREM, Navitas Consilium SA

PLANIFICATION ÉNERGÉTIQUE TERRITORIALE

MOBILISATION DU SECTEUR PRIVÉ

Les moyens à privilégier pour la mobilisation du secteur privé:

1. L'**encouragement**: fonds d'encouragement pour l'environnement et autres mesures de soutien
2. L'**information**: programmes de dialogue et de sensibilisation
3. L'**incitation financière**: taxe sur la consommation d'électricité
4. La **règlementation** : plan général d'affectation et autres règlements communaux



MORGES, VILLE RESPONSABLE

Cité de l'énergie


La stratégie énergétique 2035 de la Municipalité marque un tournant depuis la 1^{re} obtention du label Cité de l'énergie en l'an 2000

- Vision à 2035 avec des engagements chiffrés et concrets
- Cohérence avec l'Agenda 2030 des Nations unies et les objectifs de la Confédération
- Cohérence avec la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération
- Participation de la population et du tissu économique nécessaire à la réussite des objectifs, un vrai projet de société




MERCI DE VOTRE ATTENTION

Place à la discussion

 Ville de Morges

 Municipalité

 www.morges.ch/energie

 environnement@morges.ch